



EDITO

Depuis 1 mois, les éleveurs du territoire vivent dans l'angoisse de la découverte de cas de Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) dans leurs troupeaux.

Un article de cette lettre info est entièrement consacré à cette maladie des bovins et aux bonnes pratiques que nous devons tous adopter pour, dans la mesure de nos moyens, éviter la propagation de cette maladie virale des bovins.

Je tiens à rappeler dans cet édito que je soutiens totalement les éleveurs dans cette période extrêmement difficile pour eux. Contrairement à ce que certains ont prétendu, je comprends totalement la détresse des éleveurs et je partage pleinement leur angoisse.

Si j'ai réagi vivement à la décision de modification du tracé de la 19ème étape du Tour de France, c'est parce que, au-delà de la simple déception, je suis totalement convaincu que cette décision injuste, n'était pas dictée par une logique sanitaire.

1. Tout d'abord parce que le communiqué annonçant la modification du tracé a été motivé par le désarroi des éleveurs et la nécessité de préserver la sécurité de la course. En d'autres termes, ce désarroi faisait planer la menace d'un blocage du Tour de France.

2. Ensuite, s'il y avait eu une logique scientifique de précaution sanitaire, elle aurait été exposée. Or, pas un mot sur un tel motif...

S'il y avait une logique de précaution sanitaire, aucun des très nombreux véhicules ayant transité par le territoire des Saisies n'aurait dû et ne devrait quitter le territoire sans une opération de désinsectisation. Aucune mesure de précaution sanitaire relative à la circulation des véhicules privés n'a été prise par les pouvoirs publics en Savoie ou Haute-Savoie, alors que chaque jour des centaines de véhicules empruntent la route des Grandes Alpes.

3. Enfin, cette certitude résulte de mes échanges avec le Directeur de Cabinet de la Préfète de Savoie, que j'ai rencontré à Crest-Voland, le jeudi 24 juillet 2025.

En effet, il était venu se rendre compte sur place de la faisabilité de la solution envisagée et proposée à ses interlocuteurs syndicaux, qui consistait à interdire la présence de tous spectateurs entre la sortie de Crest-Voland et le col des Saisies d'une part et la circulation fenêtres fermées et sans bruit de la caravane du Tour sur le même parcours, d'autre part, bien entendu en contrepartie de la renonciation à toute manifestation de blocage.

C'est d'ailleurs très exactement le sens de l'arrêté préfectoral que nous avons reçu en mairie le jeudi 24 juillet à 20 heures. De telles dispositions, totalement illogiques compte tenu du contexte sanitaire et de la localisation du dernier foyer connu, étaient d'une absurdité sans nom, mais je les acceptais volontiers car elles constituaient pour la station un moindre mal.

Ces solutions n'ont hélas pas été acceptées, dans la mesure où il était exigé, à minima, une modification du tracé.

Je souhaite de tout mon cœur l'éradication la plus rapide de l'épidémie de DNC et la fin du cauchemar de nos éleveurs.

Christophe RAMBAUD



Depuis le 29 juin 2025 les éleveurs de Savoie et Haute Savoie sont confrontés à une épidémie de Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC) susceptible d'affecter la santé des bovins.

Au 30 juillet 2025, 51 foyers de DNC ont été localisés dans les 2 départements.

Cette nouvelle maladie a la particularité de se transmettre par piqûres d'insectes (mouches piqueuses ou taons). Ce mode particulier de transmission complique la lutte contre l'épidémie.

Le gouvernement a lancé à la mi juillet une campagne de vaccination, qui couplée au dépeuplement des élevages infectés et au renforcement des mesures de biosécurité, vise à éradiquer cette maladie virale et ce, conformément aux stipulations du règlement européen.

La préfecture de la Savoie organise chaque semaine une audio conférence pour tenir informés l'ensemble des élus.

Il faut bien comprendre que les éleveurs dont les élevages sont touchés par la maladie vivent tout d'abord un drame humain terrible, ajouté au fait qu'ils voient en quelques jours anéanti le travail de plusieurs générations.

A leur détresse morale s'ajoute une ruine économique.

Les éleveurs, dont les troupeaux ne sont pas atteints vivent dans l'angoisse de la découverte de la maladie, étant précisé que le délai d'efficacité de la vaccination engagée est entre 21 et 28 jours.

PROTEGEONS ENSEMBLE LES TROUPEAUX



Pour préserver notre troupeau et les élevages voisins, nous vous demandons d'adopter ces gestes simples :

- ✓ **Ne pas approcher les animaux**
- ✓ **Ne pas entrer dans les bâtiments ou les pâtures**
- ✓ **Ne pas laisser les vitres de votre véhicule ouvertes**
- ✓ **Avant de repartir, chasser les insectes volants présents dans l'habitable**

Merci pour votre vigilance et votre respect des animaux et du travail des éleveurs

Une maladie (la Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine) circule actuellement dans ce secteur :

- Elle ne touche que les vaches.
- Elle se transmet par les mouches piqueuses et les taons.
- Elle ne présente aucun danger pour l'Homme, ni par piqûre, ni par contact, ni en consommant du lait, du fromage ou de la viande.



LES FROMAGES DE SAVOIE
AOP+IGP



Telles sont les raisons pour lesquelles nous devons soutenir nos éleveurs tout d'abord en adoptant les bonnes pratiques (4 gestes simples pour la sécurité des troupeaux), rappelées dans de nombreuses publications et que vous trouverez ci-dessous.

Le soutien des éleveurs passe aussi par les demandes d'accélération des indemnités faites auprès des pouvoirs publics.

Rappelons enfin que la DNC n'est pas transmissible à l'homme, au lait, au fromage ou à la viande.

La consommation est une forme de soutien du monde agricole.

Christophe RAMBAUD



« Les moyens mis en place sur le parcours et la présence de bénévoles extraordinaires ont été unanimement reconnus de la part des participants venus des 4 coins du globe. »

C'est en ces termes que les représentants d'Amaury Sport Organisation (ASO) ont tenu à remercier chaleureusement l'implication de la station dans sa participation à la réussite de l'ETAPE DU TOUR.

Merci aux services techniques qui ont fait un travail remarquable, au concours essentiel de la SPL et à l'Office de Tourisme Intercommunal pour l'animation de cet événement au cours duquel 16.000 coureurs ont pu découvrir notre station.



C'est une opportunité formidable pour notre territoire que d'accueillir un tel événement, même s'il représente quelques contraintes et surtout beaucoup de travail préparatoire.

Bravo et Merci à nos 25 bénévoles ravitailleurs et nos 9 signaleurs qui se sont levés tôt, pour assurer la parfaite sécurité de la course et un magnifique accueil au ravitaillement :

Ravitaillement : Mag et Fred Lyobard, Mado et Bertrand Sonnerly Cottet, Isabelle et François Bernelin, Anne Marie et Bruno Gardet, Cathy et Gil Coquard, Nadine Dumoulin, Muriel Berthier, Christian Excoffon, Romain Marin Cudraz, Abhishek Sharma, Bernard Jiguet, Alexis Legoupil, Murielle et Yannis Brun, Olivier Gautier, Aurélie Sirot, Flore Haboury, Audrey Delaunay et Philippe Canard



Signaleurs : Jean-Daniel Bigarne, Jean-Pierre Berlet, Martial Ouvrier, Jean-Paul Crey, Didier Petitjean, Paul Bourgeois-Romain, Alain Sango, Eric Dussuchal et Joseph Marin-Cudraz



Slowly Val d'Arly, un joli succès pour la première édition !

Avec une thématique toute trouvée, la valorisation des acteurs locaux, le festival Slow Tourisme du Val d'Arly a rencontré son public : les amoureux d'évasion en famille désireux de se reconnecter à l'essentiel, entre nature, art et découverte avec des spectacles, des randonnées thématiques, des ateliers, des animations, des rencontres...

A l'instar du festival de street art hivernal, Slowly Val d'Arly sur le modèle 1 jour, 1 station et notre station de Crest-Voland/Cohennoz est venue clore le festival en beauté avec une affluence permanente tout au long de la journée.

Les animations n'ont pas désempilé qu'elles soient ateliers maquillage, création d'instruments de musique sur légumes, conférence de Yannick Lenoir, dégustations de Beaufort avec la Coop du Beaufortain... Nul doute que la deuxième édition est déjà dans les cartons...



INAUGURATION DE LA FRESQUE EN HOMMAGE A GINO MADER



Une fresque dédiée à Gino Mäder décédé tragiquement en 2023

Depuis deux ans lors de la saison hivernale, la station s'est engagée dans l'animation d'un festival « Street Art » et, cet été elle a décidé d'inscrire une nouvelle œuvre. Conjointement, la municipalité et l'Office de Tourisme voulaient mettre en relief le cyclisme lors du passage du Tour de France dans la commune. Sur une idée lancée par Hervé Roche, il était convenu de rendre hommage à Gino Mäder. Ce coureur cycliste amateur avait remporté la 8^e étape du Tour de l'Avenir en 2018 dont l'arrivée était jugée dans la station. Ce jeune coureur plein de promesses d'avenir avait depuis accédé dans le monde du cyclisme professionnel sous le maillot de l'équipe Bahrain-Victorious, allant jusqu'à remporter une étape du Giro en 2021.

Destin tragique

Lors du Tour de Suisse, le 16 juin 2023 dans la descente vertigineuse du col d'Albula, Gino n'a pu négocier un virage masqué qui l'a projeté dans un ravin et mis tragiquement fin à sa carrière à l'âge de 26 ans.

Désormais, le visage de Gino Mäder est immortalisé sur une fresque murale dédiée, située sur la route au lieu-dit « la Gave ». Cette œuvre d'art de belle facture, due au talent du graffeur Alan Ezur devient un poignant mémorial. Le maire Christophe Rambaud devait à cette occasion rappeler à la fois le talent et le courage du jeune coureur, mais aussi la fragilité de la vie. Un vibrant hommage de la station à celui qui a marqué son histoire sportive. C'est en présence de la famille de Gino Mäder, du staff technique de l'équipe Bahrain-Victorius très ému, ces derniers ayant assisté à cette tragique sortie de route, que la station rendait un ultime hommage à ce jeune coureur qui nous avait fait vibrer en 2018.

Jean-Louis AINOZ

PARTICIPATION DE LA CONFRERIE DE LA FONDUE SAVOYARDE A L'INAUGURATION DE LA FRESQUE GINO MADÈR



A l'origine une confrérie est un groupement en vue de favoriser une entraide fraternelle pour animer ou développer une tradition.

Cette mission d'entraide fraternelle, la confrérie de la Fondue Savoyarde l'a magistralement remplie, le vendredi 25 juillet dernier, en accompagnant par sa présence et son animation l'inauguration de la fresque de la route du col des Saisies et ce, malgré les circonstances de modification, en dernière minute, du tracé de la 19^{ème} étape du Tour de France.

Un grand merci à Jean-Luc Combaz, Grand Maître de la Confrérie de la Fondue Savoyarde et Président du Sivom des Saisies pour sa présence entouré de plusieurs dignitaires.



Après l'émotion de l'inauguration de la fresque et dans l'esprit de convivialité qui la caractérise, la confrérie a su créer une ambiance à la fois chaleureuse et festive.

Elle a eu cette belle initiative d'introniser 2 nouveaux membres de la confrérie de la Fondue Savoyarde, Michel Wanty et Benoit Soenen, intronisation amplement méritée tant ces derniers participent avec leur gentillesse et leur bonne humeur à l'animation de la station, lors de chacun de leurs séjours.

La tradition et les principes de la confrérie ont été pleinement respectés.

Merci à Yannick Thibaud non seulement pour son hospitalité lors de l'événement, mais aussi pour sa participation active à la vie de notre communauté.

Christophe RAMBAUD

FÊTE DES VIEUX FOURS ET DES METIERS D'ANTAN

Le week-end du 02 et 03 août prochain se tiendra à Crest-Voland, la fête des vieux fours et des métiers d'antan.

Cette fête est un moment de partage et de découverte.

De nombreuses animations sont prévues durant le week-end. Venez nombreux !



ASSOCIATION "LA PYA"



L'Association "La Pya" a sorti un nouveau livre sur les particularités et les énigmes des noms de lieux de Crest-Voland. De quoi en apprendre toujours plus sur notre commune.

Vous pouvez le retrouver en vente à l'Office du Tourisme.

LE BRUIT ET LES TRAVAUX



Les nombreux travaux engagés cet été sur la commune nous donnent l'occasion de rappeler les bonnes pratiques.

Les nuisances sonores liées aux travaux, qu'ils soient réalisés par des particuliers ou des professionnels, sont encadrées par la réglementation française afin de préserver la tranquillité publique et le bien-être des riverains.

Pour les travaux réalisés par les particuliers (bricolage, jardinage ...) :

- En semaine (du lundi au vendredi) : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

Pour les travaux réalisés par des professionnels :

- Du lundi au vendredi : de 7h à 20h.
- Le samedi : de 8h à 19h
- Interdits le dimanche et les jours fériés, sauf dérogation ou urgence

